

## CONVOCATION

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le :

**LUNDI 17 FÉVRIER 2025 à 20 h 30**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'assurance de mes sincères salutations.

À SAINT-BARTHÉLEMY-GROZON, le 12 février 2025,



Jean-Paul DECULTY

---

### Ordre du jour :

- Présentation du prochain "Festiv A St B'arts" par Mme Aline Bourgeat, Déléguée générale de la Fédération des œuvres laïques de l'Ardèche
- Retrait de la délibération n°2025.04 – Erreur matérielle
- Autorisation au Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget communal 2025
- Adhésion à un groupement de commandes et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents (audit énergétique SDE 07)
- Signature de la convention d'honoraires de la SCP Masse-Vandenberghe, huissier de justice
- Subventions aux associations de la commune
- Subvention voyage scolaire collège Charles de Foucauld
- Questions diverses